

# La gazette de la SPANAH

## 1 - Le mot du Président :

*Collège des Avocats  
honoraires de Paris  
et des Hauts-de-Seine*

*S.P.A.N.A.H  
(section Parisienne  
de l'Association  
Nationale des  
Avocats Honoraires*

*Présidence :  
Xavier DELCROS*

Ce second trimestre, qui suit nos élections du 16 mars est à marquer d'une pierre blanche au plan culturel ! Deux événements exceptionnels ont illustré notre agenda :

La réception à la Grande Mosquée de Paris par notre confrère, qui en est le recteur : Chems-eddine Hafiz et la conférence d'Henri Leclerc sur les grands procès criminels de sa carrière d'avocat.

La visite commentée de la Grande Mosquée, de ses jardins qui évoquent au cœur de Paris ceux de l'Alhambra de Grenade, puis le festin auquel Chems-Eddine nous a conviés et la conférence qui a suivi, laisseront des souvenirs inoubliables à près de soixante d'entre nous

Et moins d'un mois plus tard nous recevions à la Maison du Barreau notre confrère Henri Leclerc qui rappelait les grandes affaires qu'il a connues en qualité d'avocat : son humanité, sa passion de la Défense ont enthousiasmé les nombreux confrères présents.

Nos activités associatives n'ont pas été de reste !

Nous avons accueilli plus de 40 nouveaux membres en deux séminaires distincts d'une demi-journée chacun. Notre Secrétaire-Générale, Anne Coffin s'est attelée à la conception et la réalisation d'un site internet de la Spanah, qui sera actif début juillet et vous sera présenté à la réunion de rentrée de septembre. Jean-Louis Magnier et moi-même avons été reçus par notre Bâtonnière pour passer en revue les missions actuelles et futures des avocats honoraires au service des confrères. Cette rentrée sera marquée par une date très importante que vous devez retenir et pour une réunion à laquelle nous vous attendons très nombreux : le 29 septembre à la Maison des Avocats, Porte de Clichy où il s'agira d'une visite des nouveaux locaux de notre Ordre suivie d'une présentation des élections à la CNBF. Notez d'ores et déjà dans vos agendas cette date du 29 septembre. Bonnes vacances à chacune et chacun !

Xavier DELCROS.

## 2 - Vade-Mecum de la SPANAH :

- Jeudi 7 avril à la Maison du barreau, conférence d'Yves Moritz auteur d'un dictionnaire consacré à la Guerre de 1870. Après nous avoir brossé un brillant exposé sur la géopolitique de l'Europe à la veille de ce conflit, notre conférencier nous a pour beaucoup appris sur ce qui s'est passé pendant les neuf mois et 10 jours de cette guerre. L'auteur a dédié son ouvrage à l'issue de sa remarquable intervention.
- Jeudi 19 mai, rencontre exceptionnelle avec notre ami Chems-Eddine Hafiz qui nous a fait visiter en compagnie de notre Bâtonnière Julie Couturier, la Grande Mosquée. A l'issue du déjeuner auquel il nous a convié dans les salons de la Grande Mosquée, notre confrère nous a conté l'histoire de ce lieu historique et dressé le panorama de l'Islam de France.
- Mardi 24 mai, Anne Charvériat nous a fait découvrir Citéco, l'ancien établissement de la Banque de France place du Général Catroux, qui indépendamment de capter l'intérêt des économistes est installé dans l'ancien hôtel Gaillard. C'est cet étonnant monument historique néo-Renaissance construit pour un banquier de la fin du XIXème siècle sur la Plaine Monceau que nous a fait visiter Emilie notre conférencière.
- Jeudi 16 juin à la Maison du Barreau, une page de l'histoire de notre barreau lors de la conférence d'Henri Leclerc sur sa vie d'avocat pénaliste dont il confesse qu'il n'avait pas a priori la vocation. Quelques phrases saisies au vol d'une heure trente de confidences : « La plaidoirie qu'est-ce que c'est ? par le charme de la parole, des moments éphémères pour faire un lien avec le juge ». « La défense pénale ne demande pas que du cœur mais aussi une compétence technique, pour comprendre et faire comprendre ce qui se passe ». « Etre efficace : faire pour le mieux, avoir sa propre conviction, dire avec sincérité des choses auxquelles on croit » ...

+++++

**RAPPEL : la bonne santé financière et donc le dynamisme des activités de la Spanah dépendent aussi du versement de vos cotisations. A ce jour 154 adhérents sur 396 membres sont à jour de leurs cotisations. Il n'est pas trop tard pour contribuer à l'équilibre financier de nos ressources**

**Les chèques de cotisations (30€ à l'ordre de la Spanah et 60€ à celui de l'ANAH) sont à envoyer à l'adresse de notre Trésorier, J-L Magnier, 8 boulevard de la Bastille 75012 Paris. Merci d'avance.**

## Vos contacts

sont à votre disposition:

### **Xavier DELCROS,**

Président : 06 16 34 44 99

[xavierdelcros@yahoo.fr](mailto:xavierdelcros@yahoo.fr)

### **Jean-Louis MAGNIER,**

Vice-Président et Trésorier : 06 08 87

23 87

[jlmagnier@orange.fr](mailto:jlmagnier@orange.fr)

### **Anne DIRCKS-DILLY COFFIN,**

Secrétaire Générale : 06 07 78 45 95

[add.coffin@gmail.com](mailto:add.coffin@gmail.com)

### **Marie-Josée PIRARD-LALLEMAND,**

Secrétaire-Générale adjointe : 06

99 23 16 01

[mjplmediateur@gmail.com](mailto:mjplmediateur@gmail.com)

### **Gilles GALINIER-WARRAIN,**

Trésorier-Adjoint : 06 27 77 46 50

[ggalinierwarrain@gmail.com](mailto:ggalinierwarrain@gmail.com)

---

*Si votre adresse courriel  
change ou que vous en avez  
acquies une, n'omettez pas de  
nous en informer.*

---

## 3 - Les Nouvelles de la SPANAH :

Nos activités se développent et doivent permettre à chacune et chacun de participer à des actions qui l'intéressent. Cinq commissions sont actives et prêtes à accueillir de nouveaux membres :

- Commissions conférences avec Marie-Josée Pirard-Lallemand, G. Galinier-Warrain, Ch Connor et Anne Coffin.
  - Animation culturelle avec Anne Charvériat, G Galinier-Warrain, B Joubert, M-J Pirard-Lallemand,
  - Site internet avec Anne Coffin et M-J Pirard-Lallemand. Le site devrait être actif en début juillet, il faudra ensuite l'alimenter...
  - Assistance financière ordinale avec Marie-Christine Bernard, M Seurin-Marzouk, A Bryden. La commission est active, recherche de nouveaux membres. Une rencontre a eu lieu le 12 mai à la Maison de l'Avocat avec 2 membres du Conseil de l'Ordre et plusieurs représentants des services de l'Ordre pour faire connaissance et mettre en œuvre les modalités d'intervention.
  - Mentorat avec Marie-Noëlle Defrance, A Bryden, M Seurin-Marzouk, M-H Cohen-Guillemenet. A la suite d'une présentation des responsables de l'association Avo'mentor lors de notre réunion du 16 juin, il est prévu de conclure un partenariat entre la Spanah et cette association.
  - Trois autres commissions sont en cours de création. Un groupe d'aide aux confrères seniors ayant des difficultés à constituer leur dossier de retraite est d'ores et déjà en phase de préparation active avec Marie-Noëlle Defrance, Françoise Busseron-Genty et Daniele Tetreau-Roche en concertation avec Caroline de Puysegur MCO en charge de ce dossier à l'Ordre.
- Deux groupes sont en gestation, un groupe « Gourmets » et un groupe « Arts et Lettres » ; Pour le premier il s'agirait de partager la découverte de restaurants et de communiquer de bonnes adresses dans une chronique de la Gazette. Pour l'autre groupe, il serait envisagé de constituer un cercle culturel pour organiser des rencontres avec des auteurs, de partager des passions musicales..., il reste à identifier des petits groupes d'intéressés pour structurer ces activités prometteuses.
- D'une façon générale la liste ouverte de participants à tous ces groupes sera circulée à l'occasion des réunions mensuelles pour permettre à chacun de s'y inscrire.

## 4 - Les nouveaux adhérents :

Nous sommes heureux de compter parmi nous 12 nouveaux adhérents qui ont rejoint la Spanah depuis le 1<sup>er</sup> avril 2022.

Nous les citons avec plaisir : Denis FROMENT, Jean-Claude COTONI, Isabelle JOURDAN-MARTEL, Martine TRAP-BOURGADE, Patricia TAIB GASSAN, Laurence BRYDEN, Walter PINOS, Hughes ARNAUD, Virginie BORIONE, Jonathan EASTWOOD, Pascale AGULHON LE GUEN, et Danielle ROUILLAC .

Pour nous permettre de mieux accueillir les nouveaux membres nous avons instauré depuis fin 2021 la pratique des séminaires d'intégration pour faire connaissance, exposer à chacun ce qu'ils peuvent attendre de la Spanah et ce qu'ils pourraient apporter. Nous avons organisé une session le 9 juin dernier en présence de 17 confrères, ainsi que nous l'avons déjà fait une première fois en décembre 2021 pour un groupe de 15 et à leur satisfaction, ce qui nous a conduit à renouveler ce mode d'accueil. Nous le renouvellerons dans les prochains mois pour ceux qui n'ont pu y participer encore et ceux qui nous rejoindront bientôt.

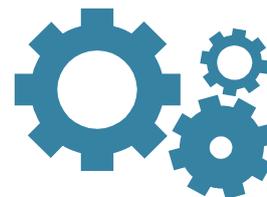
Ce séminaire d'intégration se déroule en 3 temps :

- Un tour de table pour la présentation de chacun des participants.
- Une présentation en tryptique sur (i) « ce que nous sommes », objet et organisation de la Spanah, sur (ii) « ce que nous faisons », nos activités actuelles et sur (iii) « ce que vous attendez de la Spanah ».
- Et nous poursuivons le dialogue autour d'un déjeuner amical dans un restaurant à proximité du Palais.

## 5 - Chronique vie pratique : Encore la retraite !

En octobre 2022, les adhérents actifs mais aussi les RETRAITES de la CNBF vont élire les 145 délégués qui composent l'Assemblée générale de la CNBF pour un mandat de 6 ans. 14 délégués sont élus par un collège national composé par les bénéficiaires d'une pension de retraite CNBF ; 5 sièges sont réservés aux avocats parisiens. Nous, avocats honoraires de la Spanah, souhaitons les occuper et 5 candidats ont été désignés parmi nos membres : Françoise BUSSERON-GENTY, Vincent CANU, Anne COFFIN, Martine LUC THALER et Jean-Louis MAGNIER. Ces 5 candidats feront liste commune avec les 9 avocats provinciaux présentés par l'Anah.

Au regard de la réforme des retraites qui reste d'actualité et de la sous-indexation de la revalorisation des pensions affectées par l'inflation qui nous concerne, La Spanah et L'Anah doivent se montrer vigilantes sur ces évolutions et être représentées le plus fortement possible par ses membres à l'issue des prochaines élections qui se dérouleront en octobre 2022. Le 29 septembre prochain nous consacrerons une réunion entière aux enjeux du scrutin et à la façon d'y participer.



## 6 - Billet d'humour : «JUSTICE-EXPRESS » par Bruno Richard

La justice ne mérite pas toujours le grief de la lenteur.

Notre regretté confrère Bernard Jouanneau, ayant achevé sa plaidoirie fut sollicité par le président pour venir compléter la Cour, l'un des conseillers ayant un rendez-vous extérieur encore plus important que de rendre la justice. Ce fut une affaire, la dernière du rôle, longue et compliquée.

A son issue notre confrère eut le privilège de profiter des commodités de la chambre du Conseil.

Alors qu'il était en train, il fut rejoint par le président, qui, sans même le regarder déclara :

« Bon, on pisse, on confirme et on se taille ! »

Puis se rappelant que son voisin de stalle n'était pas un collègue mais un avocat, il crut devoir ajouter : « pardon mon cher maître ».

Mais n'était-ce pas à Thémis, elle-même, qu'il aurait dû présenter ses excuses ?

Association déclarée à la Préfecture de Police de PARIS le 28 Février 1994.

Insertion au Journal Officiel le 2 Mars 1994

CORRESPONDANCE au siège Social :  
S.P.A.N.A.H. – COLLEGE DES AVOCATS  
HONORAIRES

Ordre des Avocats  
Bureau des Associations du Barreau de PARIS –  
4, Boulevard du Palais  
CS 80420  
75053 Paris Cedex 01

## 7 - Calendrier prévisionnel de nos activités 2022 :

- Mercredi 21 septembre escapade pour la journée au Château de Sceaux organisée par Anne Charvériat qui est en train de préparer cette visite-conférence avec Emilie notre conférencière. Une information précise sur le programme sera communiquée dans la deuxième quinzaine d'août pour les réservations.
- Jeudi 29 septembre à 14h, visite de la nouvelle Maison de l'Avocat, Porte de Clichy suivie à 15h d'une conférence-débat de Bernard de Torrès tête de la liste des candidats de l'ANAH aux élections de la CNBF sur l'enjeu de ces élections pour les avocats honoraires.
- Jeudi 20 octobre à la Maison du barreau rue de Harlay à 14h45, salle Gaston Monnerville, conférence du Professeur Pascal Guéret, cardiologue, intitulée « Au cœur de l'Art ».
- Jeudi 17 novembre à la Maison du Barreau, salle Gaston Monnerville, nous accueillerons le Bâtonnier Jean-Marie Burguburu qui nous parlera de la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme qu'il préside depuis 2 ans ainsi que de son expérience comme membre de la CIASE.
- Courant novembre à une date et une heure restant à préciser, les membres de la Spanah recevront à la Maison du Barreau les candidats au Conseil de l'Ordre ; pour éclairer notre vote, nous entendrons leur présentation individuellement et dialoguerons ensemble.
- Jeudi 15 décembre à 14h45 à la Maison du Barreau, salle Gaston Monnerville, pour clore cette année, notre talentueux confrère Georges Teboul viendra partager avec nous l'extraordinaire destinée de Stéfán Zweig, écrivain étranger parmi les plus lus des français.

## 8 - In memoriam

Au cours des derniers mois nous avons appris avec tristesse le décès de 11 confrères, avocats honoraires dont nous faisons mémoire : Thierry GARBY, Yves ARCHER, Jean-Pierre KARSENTY, Alain FRENCH, Renée GAVOIS CHAUMONT, Jacques REMY, François GUILLON, Bernard GORNY, Eveline MEYER, Jean-Pierre STENGER et François LIREUX. Toutes nos condoléances vont à leur famille et à leurs proches.

## 9 - Des nouvelles de l'ANAH :

L'Anah a tenu son assemblée générale annuelle à Paris, 4 place de la sorbonne le 13 mai 2022. Le Président Olivier Benoit a souligné 3 points importants dans ses interventions. Il entend relancer la présence active des avocats honoraires dans les ordres et en particulier dans les conseils de l'ordre où il apparaît que dans la pratique de nombreux barreaux en France accueillent désormais des avocats honoraires au sein des conseils et que des grands barreaux tels Nanterre et Marseille y songent sérieusement. Il informe qu'un guide de l'Avocat honoraire sera modernisé et devrait paraître en ligne avant la fin de l'année. Il insiste enfin sur l'importance du rôle de l'Anah dans la gouvernance de la CNBF et la nécessité d'obtenir les 14 sièges réservés aux avocats retraités à l'occasion des élections d'octobre.

L'Anah se préoccupe de la prochaine réforme des retraites, de son impact sur la CNBF, dans l'immédiat de l'indexation des pensions sur l'inflation, aussi bien de la retraite de base que de la retraite complémentaire, conformément à son objet social de défense des intérêts des avocats retraités. A cet effet il lui faut être présente dans les organes dirigeants de la CNBF élus par la profession. Les prochaines élections ont lieu en cette année 2022 ; L'Anah s'y prépare en lien avec la Spanah.

Le scrutin d'élection des 145 délégués nationaux de la CNBF aura lieu pendant tout le mois d'octobre par voie postale ; 14 sièges sont réservés aux retraités, dont 5 aux parisiens. En attendant d'en parler plus en détail lors de la réunion mensuelle de la Spanah du 29 septembre à 15h à la Maison de l'Avocat de la Porte de Clichy, l'ANAH vous présente, pour que vous les connaissiez, la liste des 14 candidats établie lors de la réunion de l'assemblée générale du 13 mai. L'objectif impératif est qu'ils soient tous élus ensemble.

Ces candidats sont présentés dans l'ordre qui apparaîtra dans le document officiel de vote qui vous sera envoyé par la CNBF :

- ARNAUD-LACOMB Françoise (cour d'Aix)
- BAYLE Jean-Paul (cour de Bordeaux)
- BERNARD-LAFARGE Jean-Louis (cour de Lyon)
- BUSSEYON-GENTY Françoise (cour de Paris)
- CANU Vincent (cour de Paris)
- COFFIN Anne (cour de Paris)
- DELANNOY Jean-Pierre (cour de Douai)
- DE TORRES Bernard (cour de Montpellier)
- LECHESNE Jacky (cour de Reims)
- LUC-THALER Martine (cour de Paris)
- MAGNIER Jean-Louis (cour de Paris)
- MONCEAUX Jean-Claude (cour de Nimes)
- MORVANT Jean (cour de Rennes)
- SCHMITZBERGER-HOFFER Viviane (cour de Metz)

Seuls 5 PARISIENS et 9 PROVINCIAUX peuvent être élus et il est fortement conseillé de voter très exactement pour les noms proposés afin de ne pas perdre de voix en dépassant le quota pour la province et pour Paris. De plus tout bulletin de vote comportant plus de 14 noms sera déclaré nul. Et selon les mots du Président « Il faudra voter avec unanimité et détermination si nous voulons que nos revendications légitimes soient entendues ».

